

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°61/2020

Séance Ordinaire du 27 août 2020

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt le vingt-sept août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : SCHMITT Henri

Présents : DARIO Alain, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, STEPPE Virginie, ROUSSEAU Charline, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie

Procurations : BRUNET François à CRUANAS Pauline, BROSSEAU Sylvie à DARIO Alain

Absents : /

Date de la convocation :

19 août 2020

OBJET : LOCATION DE L'APPARTEMENT T3 n°1-1 1^{er} ETAGE – 9 ALLEE DU CENTRE CULTUREL

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au départ de la locataire de l'appartement T3 n°1-1 situé au 1^{er} étage de l'immeuble sis 9 allée du centre culturel, Madame QUINZIN Katarina a manifesté son intérêt pour cette location.

Les conditions proposées sont les suivantes : occupation des lieux par Madame QUINZIN Katarina à partir du 1^{er} septembre 2020 à raison de 667 € par mois. Monsieur le Maire demande l'avis de l'Assemblée pour cette location.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la location à Madame QUINZIN Katarina de l'appartement ci-dessus mentionné, pour un loyer mensuel de 667 €, à compter du 1^{er} septembre 2020, payable auprès du Trésor public de Rivesaltes ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO